



Rumegies Informations

Printemps 2023

MAIRIE DE RUMEGIES

95 rue Alexandre Dubois
59226 RUMEGIES

Téléphone: 03 27 26 71 11
Télécopie: 03 27 26 70 12

mairie.rumegies@wanadoo.fr

<http://www.rumegies.fr>

<http://www.facebook.com/Mairie-de-Rumegies-106279547794687/>

Horaires de la Mairie

<u>Ouverture au public</u>	le lundi	- de 14h00 à 17h00
	le mardi	de 8h30 à 12h00 - de 14h00 à 17h00
	le mercredi	de 8h30 à 12h00
	le jeudi	de 8h30 à 12h00 - de 14h00 à 17h00
	le vendredi	de 8h30 à 12h00
	le samedi	de 9h00 à 12h00

En août, fermeture les après-midis.

Permanences des élus

Permanence de Madame le Maire le matin sur rendez-vous de 10h à 12h

Permanence des adjoints le samedi matin sur rendez-vous de 10h à 12h

Numéros utiles

Pharmacie Dheris	03 27 26 70 52	Urgences	15 ou 112
Médecin J-F Desfontaines	03 27 26 75 11	SAMU	15
Dentiste V. Degand	03 27 25 05 30	Pompiers	18
Bureau des infirmières	06 30 42 26 57	Gendarmerie	17
Kinésithérapeute		Saint-Amand	03 27 48 06 66
M. Roose	06 07 80 07 11	Centre Antipoison Lille	08 25 81 28 22
Mme Bouthry	06 12 48 01 05	Centre Anti-Brûlures	03 20 44 56 10
Opticienne Mme Schembri	06 58 10 69 58	CHU Valenciennes	03 27 14 33 33
Psychomotricienne		Polyclinique Vauban	03 27 32 41 00
Mme Posez	06 74 33 79 01	Clinique du Parc St Saulve	03 27 23 92 95
Orthophoniste Mme Guiot	06 74 96 32 18	Maternité Valenciennes	03 27 14 32 53
Ecole du Ridoir	03 27 26 70 11	S.O.S. Mains	03 20 95 75 00
Ecole Immaculée Conception	03 27 26 71 43	Engie Urgences	08 00 47 33 33
Violences conjugales	3919	Enedis Urgences	09 72 67 50 59
Violences sur les enfants	119	Noréade	03 27 99 80 20
Point d'accès au Droit	03 27 32 80 10	Encombrants	09 69 39 10 89
		ILCG(Aides ménagères)	03 27 26 73 25

Médecin de garde 03 20 33 20 33

Pharmacie de garde : Se rendre à la gendarmerie avec l'ordonnance

EDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

Chers Rumegeoises et Rumegeois,

C'est le printemps!

Un soleil plus présent permet un retour aux promenades, aux jardins et potagers.

Il est tellement agréable de vivre à la campagne, dans un village rural et actif !



Prenez bien note des différentes manifestations proposées en fin de bulletin et n'hésitez pas à y participer :

Chasse aux œufs, 1^{ère} édition du Parcours du cœur, Belgium border camp, commémoration du 8 mai 1945, braderie et ducasse, fête du village le 13 juillet...

En cette période de conflits mondiaux, de problèmes sociaux et économiques, il est important de retrouver famille, amis, voisins pour ces moments de partage.

Merci à l'équipe municipale, au personnel communal, à tous les bénévoles pour leur implication, pour que Rumegies soit un village dynamique !

Bonne saison à toutes et à tous !

Le Maire

Anne Sophie GHESQUIERE



LES CONSEILS MUNICIPAUX



Vous trouverez ci-dessous les *principales* décisions prises en Conseil Municipal depuis le dernier Rumeiges Hiver 2022-2023.

Par délibération du 9 juin 2022, le conseil a acté la dématérialisation des délibérations sur son site internet.

Pour votre complète information, nous vous invitons à consulter l'intégralité des conseils municipaux ayant eu lieu depuis le 1er juillet 2022 sur notre site internet <https://www.rumeiges.fr/>

Conseil municipal du 27 février 2023

2023 - 01 : SIDEN – SIAN - OPPOSITION AU REMPLACEMENT DE LA CONTRIBUTION DE LA COMMUNE, AU TITRE DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE, PAR LE PRODUIT DES IMPOTS

La délibération du Comité Syndical du SIDEN-SIAN en date du 12 décembre 2022 fixe le montant de la cotisation syndicale et instaure le principe pour l'année 2023 du recouvrement de cette cotisation par le produit des impôts.

Le Conseil Municipal décide de s'opposer à la fiscalisation de la contribution communale au titre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie et d'affecter le paiement de cette cotisation syndicale sur le budget général de la commune.

N° 2023 -02 BUDGET : Bilan et Modification de l'Autorisation de Programme 1. "REAMENAGEMENT DU CENTRE BOURG "

Madame Le Maire fait le bilan de cette AP.

La phase 1 « Aménagement d'un stationnement paysager » et la phase 4 optionnelle « Aménagement d'un espace ludique et ses abords » ont été soldées en début d'année 2021.

La dernière phase « Requalification de la rue A. Dubois et des abords de la Place Blanche de Sauw – Sécurisation des abords de l'école du Ridoir » a été lancée en juin 2022. Sur l'année 2022 les crédits ouverts étaient de 588 919.84€; 196 319.90€ ont été consommés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de modifier l'AP 1 de la manière suivante :

Montant de l'AP : 1 402 000€

CP 2019 : 394 536.41€ CP 2020 : 378 069.49€ CP 2021 : 40 474.26€ CP 2022 : 196 319.90€

CP au titre de 2023 : 392 599.94€

Les dépenses seront financées par le FCTVA, l'autofinancement et les diverses subventions (de l'Etat par la DETR, du département par l'ADVB et l'AAT)

Madame le Maire est autorisée à engager et liquider avant le vote du budget dans la limite des CP 2023 et le comptable public est autorisé à prendre en charge et mettre en paiement avant le vote du budget dans la limite des CP2023. Ceux-ci feront l'objet d'une inscription budgétaire au budget primitif 2023.

N° 2023 -03 CAF : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) a été la démarche contractuelle majeure, portée par les CAF, afin d'encourager le développement des services aux familles en matière de petite enfance, d'enfance et de jeunesse.

Ce contrat a été remis en question, du fait notamment de sa complexité qui le rend peu lisible mais aussi de sa lourdeur de gestion.

La CAF du Nord propose de développer un nouveau cadre d'intervention par l'élaboration d'un projet social de territoire partagé : la Convention Territoriale Globale (CTG). Cette convention de partenariat traduit les orientations stratégiques définies par la collectivité et la CAF du Nord en matière de services aux familles.

La Convention Territoriale Globale couvre, dans la plupart des cas, les domaines d'interventions suivants : enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap.

Cet engagement vise, par ailleurs, à mettre en place une démarche de diagnostic partagé et à favoriser l'émergence d'une démarche projet à l'échelle intercommunale.

La CTG matérialise également l'engagement conjoint de la CAF du Nord et de la collectivité à poursuivre leur appui financier aux services aux familles du territoire. Sa signature conditionne le maintien des financements du Contrat Enfance Jeunesse arrivant à échéance le 31/12/2022 par le biais des bonus territoriaux.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer cette nouvelle convention.

N° 2023 - 04 : CAPH – Convention de partenariat Maintien et optimisation des usages numériques

En décembre 2020, dans le cadre du plan de relance REACT EU, les services de la Région des Hauts-De-France ont invité chaque intercommunalité à recenser auprès de ses services et également une possibilité de mutualiser avec les communes, toutes les actions engagées depuis le 1er confinement, Mars 2020 sur le volet « numérique ».

La CAPH a réorganisé ses services, via un plan de continuité d'activités des services et mis en place des mesures exceptionnelles dans chacun des domaines de compétences. L'EPCI s'est également positionné comme chef de file d'un dossier partagé avec les communes d'Escaudain, Avesnes le Sec, Raismes et Rumegies. Cette nouvelle forme d'organisation a demandé des efforts à chacun et une montée en compétence dans le domaine numérique : plateforme audio et vidéoconférence, outils collaboratifs, parapheurs et signature électronique...autant d'outils devenus en l'espace de quelques mois indispensables à la continuité du service public.

La CAPH a donc déposé un dossier de demande de subvention auprès du FEDER RECAT NUMERIQUE, pour elle et les communes d'Escaudain, Avesnes le Sec, Raismes et Rumegies. Pour la commune de RUMEGIES, le montant des dépenses réalisées s'élève à 3 778€ TTC. La subvention attendue est de 2 440.48€.

La CAPH étant chef de file, le Conseil Municipal autorise Mme Le Maire à signer la Convention de partenariat «Maintien et optimisation des usages numériques sur le territoire de la Porte du Hainaut au regard de la crise sanitaire ».

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Les conseillers municipaux participent aux différentes commissions pour préparer les réunions des conseils municipaux et mettre en place les projets communaux.



TRAVAUX	25/02	COMMUNICATION	14/02 – 07/03 - 21/03
CADRE DE VIE	16/02	FETES ET CEREMONIES	14/03
FINANCES	28/02 - 20/03	CULTURE/MUSEE	18/03
ACM - Centre de Loisirs	04/03		

Personnel municipal: un départ et une arrivée.



Le contrat de Nathalie, en soutien à la cantine scolaire, a pris fin le 3 février 2023. Un verre de l'amitié a été l'occasion de lui remettre fleurs et présent en remerciement de son efficacité au quotidien, toujours avec le sourire.

Merci Nathalie!



Saluons le retour de Sarah. Après avoir travaillé un an en contrat PEC (Parcours Emploi Compétences), Sarah vient d'être nommée adjoint technique stagiaire, en renfort de l'équipe périscolaire.

ACCUEIL DE LOISIRS DE FEVRIER 2023

Le centre de loisirs de février s'est déroulé du lundi 13 au vendredi 17 février dans une super ambiance !



Les enfants se sont bien amusés avec les animateurs et animatrices qui ont mis en place plusieurs activités autour du thème de la semaine : les EMOTIONS.



Joie, colère, amour, surprise, tristesse, peur ont été exprimées et discutées avec une animation de Marie Chardin qui a proposé des activités ludiques et manuelles aux groupes de 6-8 et des +9 autour des différentes émotions afin de les comprendre davantage.

Les maternels ont eu droit à une lecture offerte par Marie Noëlle du SIVS autour des émotions.



Les enfants ont aussi pu profiter des activités proposées par le département :

- Crossfit pour les +9 ans
- Canne de combat pour les 6-8 ans
- Baby tennis pour les maternels !

Tous se sont retrouvés au cinéma le mercredi pour deux films :



"Le tigre qui s'invita pour le thé" pour les maternels et "Pattie et la colère de Poséidon" pour les plus grands.

Une bonne semaine qui s'est terminée sur une kermesse et une boum collective !





PLANNING Centre de Juillet du 10 au 28 juillet 2023

DOSSIER D'INSCRIPTION

A retirer en mairie, sur le site internet et la page Facebook de la commune
à partir du 1^{er} mai 2023
et à déposer complété en mairie **jusqu'au 31 mai 2023**

A NOTER

1. Ce dossier contient la **fiche d'inscription au centre de juillet**.
Les places sont limitées.
2. Ce dossier vaut également **pré-inscription**
pour les centres d'octobre 2023, février 2024 et avril 2024.
3. **Les inscriptions seront à confirmer aux périodes suivantes :**
 - ***Centre d'octobre 2023*** – du 23 au 27 octobre 2023:
retrait du dossier à partir du 16/09 à 12h00
et dépôt avant le 23/09/2023
 - ***Centre de février 2024*** – du 26 février au 1er mars 2024 :
retrait du dossier à partir du 20/01 à 12h00
et dépôt avant le 27/01/2024
 - ***Centre d'avril 2024*** – du 22 au 26 avril 2024
retrait du dossier à partir du 16/03 à 12h00
et dépôt avant le 23/03/2024

FLASH INFOS

La gendarmerie de Lecelles

Depuis le lundi 30 janvier dernier, les brigades de gendarmerie ont quitté Saint-Amand-les Eaux et Mortagne-du Nord pour se regrouper en brigade territoriale autonome (BTA) au 2698 route de Roubaix à Lecelles.
Les locaux de la rue Barbusse à Saint-Amand sont définitivement fermés.

Pour joindre la brigade : 03 27 48 06 66

Appel d'urgence : 17 ou 112

Le nouveau tri de nos déchets – SIAVED

(Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets)



Ramassage des déchets verts

Tous les 15 jours
à partir du
vendredi 14 avril

Composteurs à prix réduit

Bon de commande
Sur le site du SIAVED
<https://www.siaved.fr/>

Opération « Vélo » de la CAPH (Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut)

Depuis le 1er mars 2023, les habitants du territoire de La Porte du Hainaut peuvent bénéficier d'une prime à l'achat d'un vélo classique, à assistance électrique ou trottinette électrique (vélo pour adulte).

Le montant de la prime (sous réserve d'éligibilité) varie en fonction du véhicule acheté :

- Pour un vélo "classique", pliant ou non, hors vélo à usage sportif (VTT, vélo de course, BMX...) : jusque 150 € pour un vélo neuf et 75 € pour un vélo d'occasion
- Pour un vélo à assistance électrique (VAE), pliant ou non, hors vélo à usage sportif (VTT, vélo de course, BMX...) : jusque 300 € pour un vélo neuf et 150€ pour un vélo d'occasion
- Pour une trottinette électrique, neuve uniquement, hors draisienne, jusque 100€
- Vous pourrez bénéficier d'un bonus de 20€ sur l'achat simultané d'équipements de sécurité (casque, gilet réfléchissant, éclairage complémentaire ou antivol type U catégorie 3) d'un montant supérieur à 20€.

Dans la limite de 50 % du prix d'achat du véhicule.

Sont exclus de cette prime, les vélos à usage sportif (VTT, vélo de course, BMX...)

Opération VELO

Pour plus de renseignements
et dossier en ligne:



Site internet de la CAPH

Vous êtes propriétaire ?

L'espace de gestion des biens immobiliers s'enrichit pour vous.



Le service « Gérer mes biens immobiliers » vous permet :

- de **consulter** les caractéristiques de l'ensemble de vos biens immobiliers bâties;
- de **lancer et suivre vos démarches** fiscales de façon simplifiée et sécurisée.

En 2022, votre espace sécurisé disponible sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) continue d'évoluer.

Dès la validation de votre permis de construire, vous serez accompagné tout au long de votre construction ou vos aménagements jusqu'à votre déclaration foncière à l'achèvement des travaux.

Pour les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire) déposées à compter du 1^{er} septembre 2022, votre déclaration inclura aussi les informations nécessaires au calcul des taxes d'urbanisme, dans **un parcours unique simplifié**.



Comment y accéder ?

- **se connecter** à son espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) ;
- **cliquer** sur l'onglet « Gérer mes biens immobiliers » ;
- **scanner** le QR code :



Le service « Gérer mes biens immobiliers » évolue.

En 2022, grâce au service Gérer mes biens immobiliers :

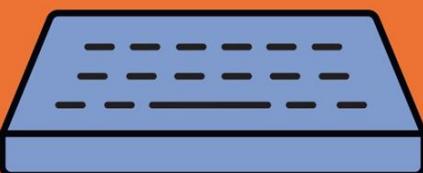
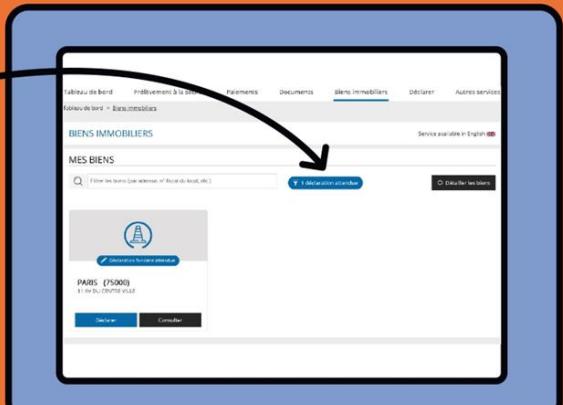
- vous faites des travaux ? Réalisez toutes vos **démarches fiscales directement en ligne** à l'achèvement de vos travaux;
- procédez simplement à vos déclarations foncières via **un parcours simplifié et guidé**.

Plus d'informations sur les travaux.

Certains travaux entraînent une modification de votre situation fiscale. Il s'agit :

- des **constructions nouvelles** (garage, piscine, terrasse...);
- des **changements de consistance** (agrandissement, aménagement des combles, **surélévation, démolition** (totale ou partielle));
- des **changements d'affectation** (bureaux transformés en habitation...).

Plus besoin de vous déplacer, vous pouvez désormais mettre à jour votre situation fiscale dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)



Espace sécurisé personnel

Déclaration des évolutions fiscales

Démarches simplifiées grâce à un formulaire pas à pas

Parcours guidé en plusieurs étapes pour ne pas perdre le fil

Préremplissage des informations

Vous êtes propriétaire ? Vous devez renseigner qui habite dans votre ou vos propriétés sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » avant le 30 juin 2023.

FLASH INFOS



La gendarmerie nous signale une recrudescence des vols sans effraction de véhicules (notamment de marque Peugeot).

Les malfaiteurs utilisent un système de piratage électronique.

Pour limiter les risques pour les véhicules stationnés sur la voie publique, faute de stationnement privatif fermé, il est recommandé d'utiliser un équipement antivol, par exemple une barre de volant / verrou de volant.

PARTICIPATION CITOYENNE



Si vous souhaitez participer à ce dispositif, contactez la Gendarmerie de LECELLES au 03.27.48.06.66

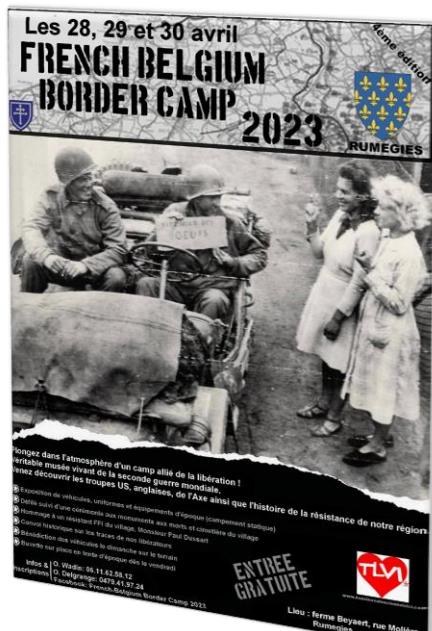
Référent de la commune
Maréchal des Logis Chef DUBOCQUET Ludovic
mail : ludovic.dubocquet@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Gestes citoyens :

Merci d'utiliser avec parcimonie les sacs à crottes mis à la disposition des habitants. Merci de ne pas les jeter dans la nature mais dans une poubelle!

Merci de ne pas jeter les déchets de tonte dans les fossés, les carrières, les champs!

EVENEMENTS A VENIR



TRAVAUX

Divers travaux menés par les services techniques



Sécurisation des voies et trottoirs

La pose de potelets et de balises a été réalisée le long des trottoirs et arrêts de bus du lieu-dit La Bascule, pour une meilleure sécurité des piétons, mais aussi des collégiens et lycéens, dans un virage souvent mal négocié...

La démolition de la chapelle Rue Morimetz
a été menée par une équipe de bénévoles.
La sécurisation était nécessaire au vu de son état de délabrement. Un projet de mémorial est à l'étude.



Remise en état des tables/tréteaux mis en location

Entretien et préparation des espaces verts

Réfection de carrières

Les carrières du Pré Hem et du Merdinchon, en partie impraticables, ont été réhabilitées.



Centre Bourg – Requalification de la rue Alexandre Dubois

Sécurisation de l'Ecole du Ridoir.

La première phase des travaux a été réceptionnée le 28 février.

La poursuite du chantier et l'aménagement des abords de la Place Blanche de Sauw sont conditionnés par l'avancement des travaux de la Halle, menés par la CAPH (Communauté d'Agglomération de la porte du Hainaut).

Construction de la Halle et de son local technique – Aménagement de la place Blanche de Sauw.



La fin du chantier est estimée à mai 2023. Les travaux du Centre Bourg reprendront alors : seconde portion de la chaussée de la rue A. Dubois et pourtours de la Place Blanche de Sauw.

Rénovation de l'église Saint Brice de Rumegies.

La CAPH a lancé la consultation relative à la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du clos et du couvert de l'Église Saint-Brice.

Un maître d'œuvre sera également choisi courant 2023 par la commune pour assurer la rénovation intérieure de l'édifice, en coordination avec les travaux menés par la CAPH : électricité, plomberie, chauffage, sonorisation, peintures...

ANIMATIONS

Cérémonie des vœux 2023

Une assemblée nombreuse a pris part à la cérémonie des voeux de la commune. Le conseil municipal, les membres du CCAS ont été présentés à l'assistance.

Cette cérémonie a débuté par les voeux de bonne et heureuse année 2023 au nom des élus à Madame le Maire, à l'assistance et aux Rumegeois suivie du bilan des réalisations 2022.



Madame le Maire a ensuite évoqué les nombreux projets à l'étude, à court et moyen termes, qui seront programmés selon l'octroi des subventions des différents financeurs. Son discours a été l'occasion de les remercier pour leur investissement dans les réalisations et projets de la commune. Les remerciements ont également été adressés aux commerçants et artisans, aux entrepreneurs et aux associations qui contribuent au dynamisme du village. Le discours s'est conclu par ses meilleurs vœux à l'ensemble des Rumegeoises et Rumegeois.

Les personnalités présentes ont ensuite pris la parole pour adresser leurs meilleurs vœux à l'assemblée et aux habitants.

L'harmonie municipale a accompagné musicalement la cérémonie.

Scènes plurielles de la CAPH – Spectacle BABYPOP

La Compagnie Zapöi a invité les enfants à partir de 12 mois (et leurs parents !) dans un univers coloré, joyeux et dansant, entre musique électro et danse hip-hop. Le mélange de ces derniers a fait naître des paysages imaginaires. Des représentations scolaires et tout public les 7-8-9 mars ont permis une expérience multi-sensorielle pour éveiller aux formes, aux couleurs et aux rythmes !



Opération Village Propre



Ce dimanche 19 mars matin, une cinquantaine de participants se sont dispersés dans tout le village, sur 7 secteurs, pour un ramassage efficace ! Merci aux habitants, familles et élus ayant répondu présents au départ de la place du Vert Pont: une belle mobilisation ! Il est malgré tout désolant de constater qu'autant de déchets soient ramassés... mégots, cannettes par exemple mais également des objets de toute sorte ! Notre village n'est pas une déchèterie ! Les dépôts sauvages sont passibles d'amendes.



LE RIPESE Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe Escaut



Le Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe Escaut est composé de 4 Relais Petite Enfance itinérants couvrant un territoire de 24 communes sur le Valenciennois et le Douaisis.

Le Relais Petite Enfance est un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels de l'accueil individuel. Il informe les parents/futurs parents sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire concerné.

Les missions des RPE sont définies autour de leurs deux principaux publics: Ils ont notamment pour rôle d'informer les parents employeurs et les assistants maternels sur ce mode d'accueil et d'offrir aux professionnels de l'accueil individuel un cadre pour échanger sur leur pratique professionnelle ainsi que leurs possibilités d'évolution de carrière.

On retient :

- Près de 400 assistants maternels agréés
- 30 ateliers d'éveil par mois (en moyenne) et des animations pendant les vacances scolaires
- Des permanences administratives
- Des informations, des conseils, de la médiation
- Service gratuit pour les communes ci-dessous

Relais DESSINE MOI UN ENFANT

Communes : Brillon, Bousignies, Lecelles, Sars et Rosières, Rumegies, Thun St Amand, Rosult.

Coordinnées Tel : 03 27 19 19 30 / 06 49 28 41 48

Mail : eloiseboulangue.ripese@gmail.com

Ouvert : le lundi, mardi matin, jeudi et vendredi. Fermé le mercredi.

** Offre d'emploi - RIPESE **

Le relais petite enfance "Dessine moi un enfant" recrute pour notre secteur une animatrice du réseau en CDI: Pour tout renseignement, consulter l'adresse suivante :

<https://candidat.pole-emploi.fr/.../recherche/detail/151FRMF>

D'autres relais existent :

LES P'TITS AVENTURIERS

Communes : Marchiennes, Montigny en Ostrevant, Rieulay, Vred, Wandignies Hamage, Warlaing.

LES PT'HIBOUX

Communes : Aubry du Hainaut, Haveluy, Hérin, Wallers, Millonfosse.

À PETITS PAS

Communes : Bruille St Amand, Château l'Abbaye, Maulde, Mortagne du Nord, Nivelle, Hergnies.

~
Un lieu ressource gratuit pour les parents et les professionnels de l'accueil.



ETAT-CIVIL

Naissances :

IVANUSIC Jelena



Mariage :

John MENET et Émilie DUPIRE



Décès :

DUMORTIER MILLECAMP Paulette

RAVAUX Christian

DEMESSANCE Guy

ADRIENCENCE FIÉVET Irène

ROOSE Georges



Cérémonie des Noces d'Or et de Diamant – Dimanche 5 Juin

Les couples souhaitant participer à la cérémonie des Noces d'or et de Diamant sont invités à se faire connaître auprès de la mairie avant le 16 avril.



Calendrier des fêtes

Avril

Lundi 10

Chasse aux œufs au Complexe sportif à 16h00

Dimanche 16

Parcours du Cœur - Départ du Complexe sportif - A partir de 8h30

Randonnées 10km-6km-3km / Démonstrations sportives / Stands prévention

Semaine du 17 au 21

Accueil du centre de loisirs de Printemps

Mercredi 19

Séances de cinéma à la salle des fêtes César Monnier

« Super asticot » à 13h30 et « « Sacrées momies » à 14h45

Ven 28, Sam 29,

French Belgium Border Camp - Camp allié de la libération - Rue Molière

Dim 30

Hommage au résistant rumegeois Paul Dussart – Expositions –Reconstitution historique

Mai

Lundi 1er

Cérémonie de la Remise des médailles du travail

Samedi 6

Loto organisé par l'amicale de l'école du Ridoir

Lundi 8

Commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale

Dimanche 14

Vélo Tour 2023 Cléialine (association de lutte contre les cancers féminins).

Passage entre 16h30 et 17h30 – Depuis Bléharies vers Landas

Samedi 20 au Lundi 22

Ducasse du Printemps – Place du Vert Pont

Dimanche 21

Braderie organisée par l'Harmonie Municipale (concert sous chapiteau)

Juin

Vendredi 9

Audition des élèves – École de Musique

Dimanche 11

Cérémonie des Noces d'Or

Samedi 17

Barbecue organisé par le RYU KARATE CLUB

Dimanche 18

Repas annuel des anciens combattants de l'AFN

Vendredi 23

Fête de fin d'année de l'école du Ridoir (vendredi ou samedi)

Juillet

Samedi 1er

Fête de fin d'année de l'école Immaculée Conception

Jeudi 13

Fête du village au complexe sportif : Restauration – Soirée dansante – Feux d'artifice

Vendredi 14

Cérémonie commémorative de la fête nationale

Du lun 10 au ven 28

Accueil du centre de loisirs d'été

Jeudi 20

Séances de cinéma à la salle des fêtes César Monnier

Vendredi 21

Fête du centre de loisirs au complexe sportif

Septembre

Sam 9 et Dim 10

La fête du Cochon – Complexe sportif – Organisée par l'association Copains comme cochons



Pour la sécurité des enfants, la vitesse est limitée à 30km/h aux abords des écoles



Pour la sécurité de tous, la vitesse est limitée à 50km/h dans tout le village



Chaque riverain se doit d'entretenir les caniveaux devant chez lui.



Le brûlage des déchets verts est interdit par les règlements sanitaires du département.
Le respect de cette interdiction relève des pouvoirs de police du maire.



L'usage des engins à moteur tels que tondeuse, tronçonneuse est à éviter avant 8h et après 20h. Leur utilisation est tolérée le dimanche et jours fériés de 10h à 12h exclusivement.



Le stationnement ainsi que la circulation des vélos et scooters sont interdits sur les trottoirs, ceux-ci sont réservés uniquement aux piétons et poussettes. Selon le code de la route, le stationnement est aussi interdit devant les portes cochères, les entrées de garages, les barrières ainsi que dans les virages, sur la chaussée et les bandes cyclables.



Vivre ensemble dans notre village



La taille des haies, arbustes et arbres en limite de propriété sont nécessaires pour la libre circulation sur les chemins communaux, les trottoirs et les voiries.

Promeneurs, randonneurs, chasseurs, respectez les propriétés privées et les espaces agricoles.



Lorsque vous promenez vos chiens obligatoirement tenus en laisse, veuillez ramasser leurs déjections.

Des sachets sont à votre disposition à divers endroits du village (église, place Blanche de SAUW, cimetière, stade, parc du Grand Mortier...)



Tout démarcheur à domicile doit présenter une attestation d'autorisation de la Mairie.

Appelez le 17 en cas de non présentation.



Les chiens de catégorie 1 et 2 sont à déclarer en Mairie. Evitez de nourrir les chats errants ceux-ci provoquent maladies, dégâts et autres nuisances.



Les déchetteries intercommunales de Saint-Amand-les-eaux et Mortagne-du-Nord sont accessibles gratuitement à ceux qui sont en possession de la carte dédiée. Les déchets verts sont acceptés dans les 2 déchetteries. Ils sont également collectés tous les quinze jours à partir d'avril jusqu'en octobre.

Pour les encombrants il n'y a pas de ramassage mais vous pouvez prendre rendez-vous au 09 69 39 10 89